

## **Conférence de presse le 25 mars à 11h30** **Présentation du projet d'avis :** **«SECURISER LES PARCOURS D'INSERTION DES JEUNES»**

***Population peu étudiée et hétérogène, les jeunes français sont de plus en plus nombreux à voir leurs conditions de vie se dégrader : 1 jeune sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, 34,1% des 15-29 ans ont un emploi précaire et 699 000 jeunes âgés de moins de 25 ans sont au chômage, phénomène qui touche prioritairement les jeunes les moins qualifiés. 1,9 millions de jeunes de 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation.***

***Alerté par l'aggravation de leur situation, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a souhaité dresser le bilan des recommandations qu'il avait formulées dans ses précédents avis sur les droits sociaux des jeunes (2012), l'emploi des jeunes (2012) et le logement autonome des jeunes (2013), et proposer une évaluation des avancées réalisées depuis le lancement du plan Priorité Jeunesse du gouvernement en 2013.***

***Faisant le constat que ce nouvel âge de la vie est marginalisé dans notre système de protection sociale, ce projet d'avis est l'occasion pour le CESE de formuler des préconisations visant à sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.***

**Un point presse de présentation du projet d'avis aura lieu  
le mercredi 25 mars à 11 heures 30 au CESE,**

**au nom de la section des affaires sociales et de la santé présidée par François Fondard (Groupe Associations familiales), en présence du rapporteur Antoine Dulin (Groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse).**

**Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports interviendra pendant la plénière.**

Vous êtes cordialement invité(e) à cette conférence de presse et vous pouvez vous inscrire dès à présent à l'adresse [presse@lecese.fr](mailto:presse@lecese.fr)

Par ailleurs, l'assemblée plénière sera retransmise en direct sur la page d'accueil du site internet du CESE, [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

#### Contacts presse :

Emilie HUMANN : 07 77 26 24 60 [emilie.humann@clai2.com](mailto:emilie.humann@clai2.com)

Victor BOURY : 06 61 34 22 22 [victor.boury@clai2.com](mailto:victor.boury@clai2.com)

#### INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna

Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental

[9 place d'Iéna](#) - 75016 Paris

Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)